



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Réunion des Fédérations médico-sociales**  
**Mardi 19 novembre 2024**

**Direction de l'Autonomie**

# Ordre du jour

***Accueil/Introduction : Mme le Dr Ratignier-Carbonneil, DGARS***

- 1/ Point E-santé » : Bilan de l'appel à projets (AAP) n°5 « ESMS numérique », présentation de l'AAP n°6 (2025) & Point sur le collectif SI ESMS et le programme système ouvert et non sélectif » (SONS) - DQPI**
  - 2/ Focus sur la vaccination des résidents et professionnels des EHPAD-DPSPSE**
  - 3/ Point d'étape sur la mise en œuvre du plan « 50 000 solutions »- DA**
  - 4/ Point sur les appels à manifestation d'intérêt *accès aux soins / autodétermination activités physique et sportives* - DA**
  - 5/ Point sur la campagne budgétaire 2024 - DA**
  - 6/ Questions diverses**
-

# Propos introductifs

*Madame le Dr Ratignier-Carbonneil, Directrice Générale  
de l'ARS Grand Est*

---

# 1/ Avancement du Ségur Médico-social en Grand Est

*Intervention de Mme Marion Crapoix, Chargée de Mission ESMS Numérique,  
DQPI\_ Département Appui à la transformation du système de santé - Service  
e-santé*

## PROGRAMME ESMS NUMERIQUE

 Pour le secteur médico-social, la cible est l'acquisition ou la montée de version des logiciels de gestion de Dossiers Usagers Informatisés (DUI) conformes au virage du numérique en santé permettant d'accélérer les usages du numérique au bénéfice des professionnels et des usagers.

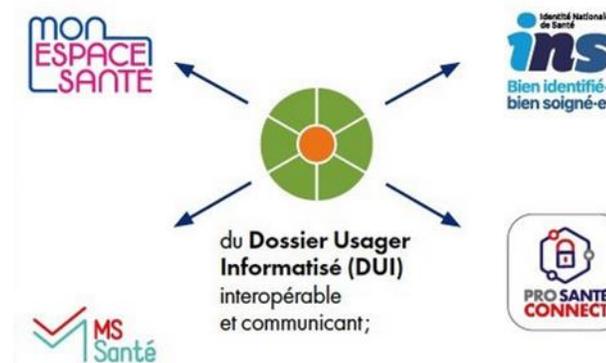
 Engagé en 2021, le programme se clôturera par un dernier appel à projet pour l'année 2025

### Bilan provisoire en Grand Est pour l'année 2024 :

À fin 2023 le programme intégrait déjà 1540 ESMS du Grand Est

Consulter le bilan 2023 en intégralité : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/point-d'avancement-du-programme-esms-numerique-en-grand-est-0>

➤ Pour l'année 2024, **172 nouveaux ESMS vont embarquer à minima**, l'exercice pour l'année n'étant pas encore clôturé.



2025

### Dernière année du programme ESMS numérique

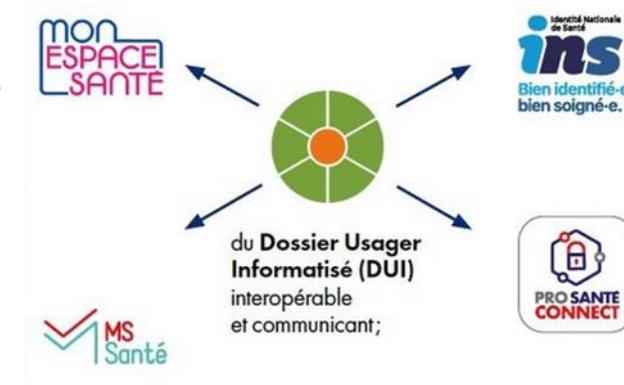
Les ESMS qui souhaitent candidater, se constituer en grappe, en savoir plus sur le programme... peuvent se rapprocher dès maintenant de l'équipe ESMS numérique de l'ARS : [ars-grandest-esms-numerique@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-esms-numerique@ars.sante.fr)

## PROGRAMME SONS pour le couloir médico-social

 Financer la montée de version des DUI dans les ESMS déjà équipés vers des logiciels référencés « Ségur » qui respectent les obligations en matière de sécurité, d'outils d'échanges de données de santé et intègrent l'alimentation de Mon Espace santé

 Les commandes de montées de versions pour la vague 1 du programme sont clôturées depuis le 28/02/2024.

Les éditeurs de logiciels ont jusqu'au 19 décembre 2024 pour déposer les PV de VA signés par les ESMS bénéficiaires, auprès de l'ASP



### Avancement du programme en Grand Est :

- 1551 ESMS ont passé commande de la mise en conformité Ségur de leur logiciel de DUI dans le cadre du programme SONS
- Au 4 novembre 2024, seules 57% de ces commandes sont installées (trajectoire nationale à 52% à la même date)
- Les installations doivent s'accélérer pour que 100% des bons de commandes se transforment en installations au moyen de :
  - **L'obtention par tous les ESMS, des prérequis ANS** nécessaires à la bonne installation des versions Ségur par les éditeurs de logiciels :
    - Contractualisation avec l'ANS
    - Commande des certificats logiciels

Le parcours guidé de l'ANS accompagne toutes les démarches étape par étape : <https://esante.gouv.fr/decouvrez-votre-parcours-guide-esms>

- **La signature des PV de VA** (Vérification d'Aptitude) dès lors que la solution est correctement installée et paramétrée, y compris dans le cadre des projets ESMS numérique



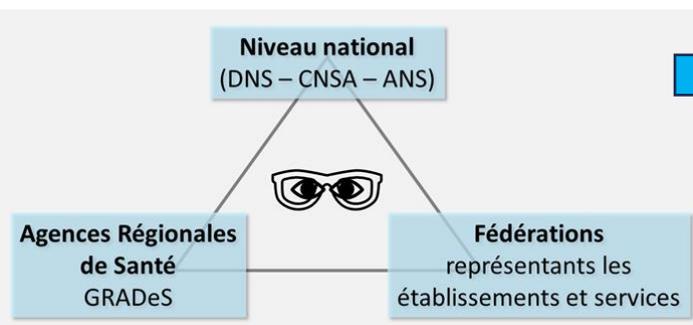
## 4 raisons motivent l'existence des collectifs SI MS :

- Manque de ressources et compétences (SI, numériques) dans une majorité d'ESSMS
- Difficulté à disposer d'une maîtrise d'ouvrage SI
- Besoin d'accompagnement de proximité autour des usages (*appui à la transformation des pratiques des professionnels du secteur, en les accompagnant à l'intégration et à l'utilisation des outils numériques*)
- Besoin d'accompagnement de proximité sur la montée en maturité



**Mission des collectifs SI MS :** Accompagner les organismes gestionnaires intervenant sur leur territoire dans :

- ✓ la constitution et la montée en maturité de maîtrises d'ouvrage SI mutualisées
- ✓ partout où cela est nécessaire (au sein des ESSMS de leur territoire, et en particulier des ESSMS ou groupes d'ESSMS isolés)
- ✓ à chaque moment clé de la vie du SI d'un ESSMS.



**Une vision à partager localement entre :**

- **les Fédérations médico-sociales en région Grand Est**
- **l'ARS GE**
- **le GRADeS Pulsy**



## Le collectif SI MS du Grand Est :



- Soutenu par l'ARS et Piloté par le GRADeS Pulsy, une chargée de mission anime ce collectif
- 3 fédérations représentées au sein du collectif
- Une dynamique à relancer, l'appui des fédérations permettrait un accompagnement plus large des ESSMS du Grand Est, le soutien à la mise en œuvre d'actions et de communications sur les sujets SI
- Proposition Pulsy : Programmer un temps d'échanges entre le comité restreint et les instances locales des fédérations MS, faire connaître le collectif à leurs adhérents et pour explorer de nouveaux axes de travail



Le CRRC, porté par le GRADeS Pulsy, accompagne les structures sanitaires et médico-sociales dans leurs actions de renforcement de la cybersécurité au travers d'une instance trimestrielle - le comité RSSI - et d'un catalogue de services financés

## Une offre spécifique au secteur du médico-social :

- ✓ Diagnostic Cyber : diagnostic de maturité du niveau cyber avec un plan d'actions associé.
- ✓ Renforcement de la maturité : accompagnement de pilotage, suivi et de remédiation du plan d'action pour la montée en maturité cyber une fois le diagnostic réalisé
- ✓ Accompagnement aux exercices de crise cyber : offre d'exercice de crise adaptée au secteur médico-social.



## Le comité RSSI – instance médico-sociale :

- Actualités cyber et réglementaires,
- Présentation des programmes d'aides,
- Etat d'avancement du catalogue de services du CRRC,
- Témoignages d'établissements, échanges de bonnes pratiques,...

La prochaine instance se réunira le 4 décembre 2024

Pour bénéficier des services du CRRC, s'inscrire au prochain comité RSSI : [cyber.grand-est@pulsy.fr](mailto:cyber.grand-est@pulsy.fr)

# La cellule régionale identitovigilance composition, missions programme de travail ESMS 2025

*Référents: Dr Arnaud Etienne, DQPI\_Département Outils et qualité des données de santé & Mme Ségolène Bard, référente régionale en identitovigilance*

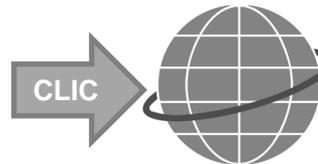
# Missions

**Référente régionale**  
Sécolène BARD,  
Alicia TORLOTIN

**Référent ARS**  
Arnaud ETIENNE



# Ressources, via page web IDV régionale



Le saviez-vous ? Le comité consultatif régional d'identitovigilance a publié une [charte d'identitovigilance du Grand Est](#) qui définit la politique d'identification du patient. Elle vise à améliorer la qualité des prises en charge dans le cadre de la continuité des parcours de soins et du partage d'information et à limiter les risques d'erreur d'identification.

## Coordonnées de la CRIV

Pour l'envoi de demandes standard : [idv@pulsy.fr](mailto:idv@pulsy.fr)

Pour l'envoi de demandes contenant des données à caractère personnel : [identitovigilance@grand-est.mssante.fr](mailto:identitovigilance@grand-est.mssante.fr)

## Les référentiels

### Le Référentiel National d'Identitovigilance (RNIV)

Le référentiel national d'identitovigilance est un guide de bonnes pratiques en matière d'identitovigilance. Conçu pour renforcer la qualité et la sécurité des soins et venir en appui au déploiement de l'INS, il fixe les exigences et recommandations à respecter en termes d'identification des usagers pris en charge sur le plan sanitaire ou médico-social par les différents professionnels impliqués.

Consultez les fondamentaux du RNIV :



En savoir plus selon votre profil :



### Le Référentiel INS

L'INS, ou identité nationale de santé, constitue l'identité unique et pérenne de la personne. Depuis le 1er janvier 2021, toute donnée de santé doit obligatoirement être référencée avec l'INS. Elle comporte 5 traits d'identité et un matricule unique pour chaque personne.

En parallèle des travaux menés autour de l'INS, Pulsy propose aux acteurs de santé le **SRI** : le serveur régional de rapprochement d'identités. C'est un corrélateur d'identités multi-établissements qui permet la gestion des identités patients, le rapprochement d'identités inter-établissements et le partage des informations d'identités entre différents systèmes d'information de santé.

[Le Référentiel INS](#)  
[Guide d'implémentation](#)

## DOCUMENTS RESSOURCES

- Découvrez le rôle de l'INS dans le parcours de soins de Sarah-Lou (GIE SESAM-Vitale)
- Affiches de sensibilisation pour les usagers (Ministère des solidarités et de la santé)
- Questionnaire d'auto-évaluation sur l'INS et l'identitovigilance - pour les établissements de santé
- Questionnaire d'auto-évaluation sur l'INS et l'identitovigilance - pour les EHPAD
- Questionnaire d'auto-évaluation sur l'INS et l'identitovigilance - pour les ESMS-PH
- Questionnaire d'auto-évaluation sur l'INS et l'identitovigilance - PMI
- Affiche régionale : bien identifié, bien soigné

Page en libre accès

Renvoi vers les fiches pratiques du 3RIV  
Présence de documents ressources  
Description de l'organisation régionale en identitovigilance

# Une communauté de référents locaux (ES, ESMS ..)

**Rappel** : campagne de recensement des référents auprès des ES ESMS menée en 2023

Le RNIV prévoit l'obligation d'identifier un référent pour les structures  $\geq 10$  personnes

## Rôle du référent idv en ESMS ?

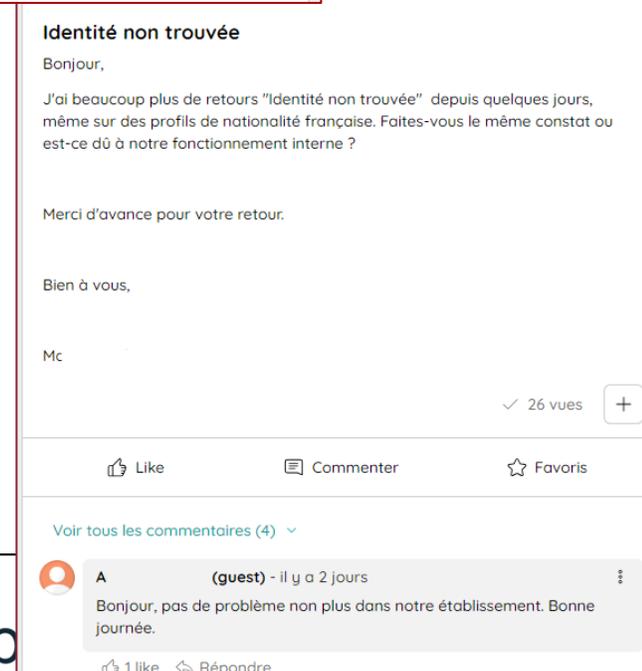
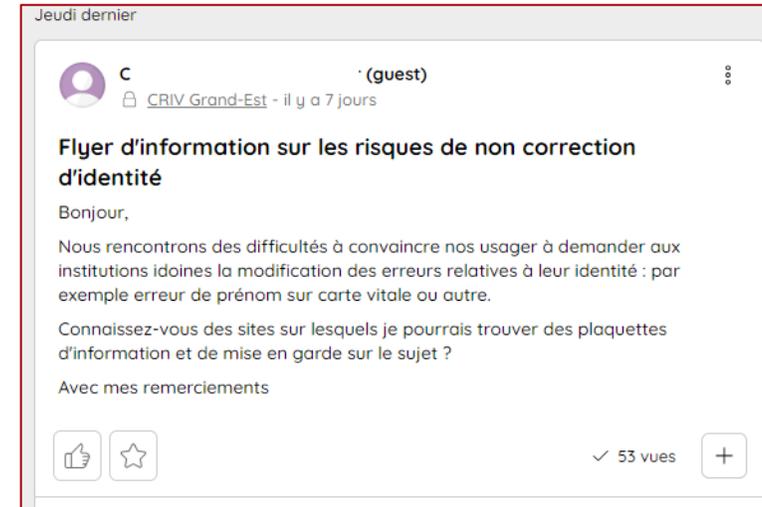
- Aucune obligation
- Interlocuteur privilégié pour faire remonter les difficultés et recevoir les informations (à faire circuler)
- Accès à l'espace communautaire

## Groupe de travail

Une cellule opérationnelle, réunion env. 1x / mois :

Traiter les problématiques remontées du terrain

Si besoin, constitution en GT dédié sur une thématique



# Programme de travail ESMS 2025

## Cycle de 3 webinaires à destination des référents

Concepts idv et INS, RNIV, Bonnes Pratiques, Focus : Rôle et Missions du référent  
Identification primaire (cas généraux et particuliers), identification secondaire  
Gestion des cas complexes et Traitement des anomalies

## Webinaire « Organiser et piloter l'identitovigilance » à destination des copil idv (basé sur le kit de déploiement de l'ANAP)

Cadre légal  
Gouvernance de l'identitovigilance  
Rôle et Missions du référent en identitovigilance  
Corpus documentaire (charte, procédures)  
Organisation de la gestion des identités  
Organisation de la gestion des formations professionnels

## 2/ La vaccination en EHPAD

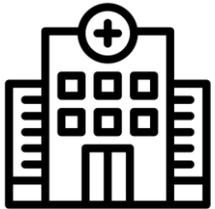
*Intervention de M. le Dr Clément Contardi, DPSPSE*

---

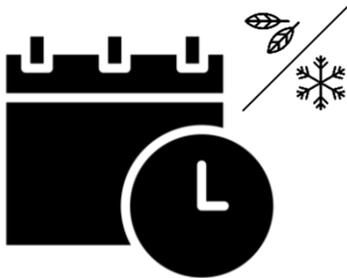
# Grippe : rappels généraux



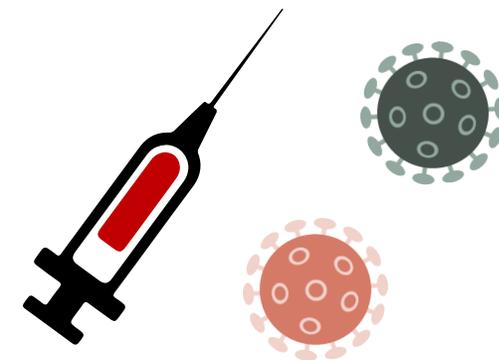
**9 000 / an**



**20 000 / an**



**10 semaines**



# Vaccination : enjeux pour le sujet âgé



615 EHPADs

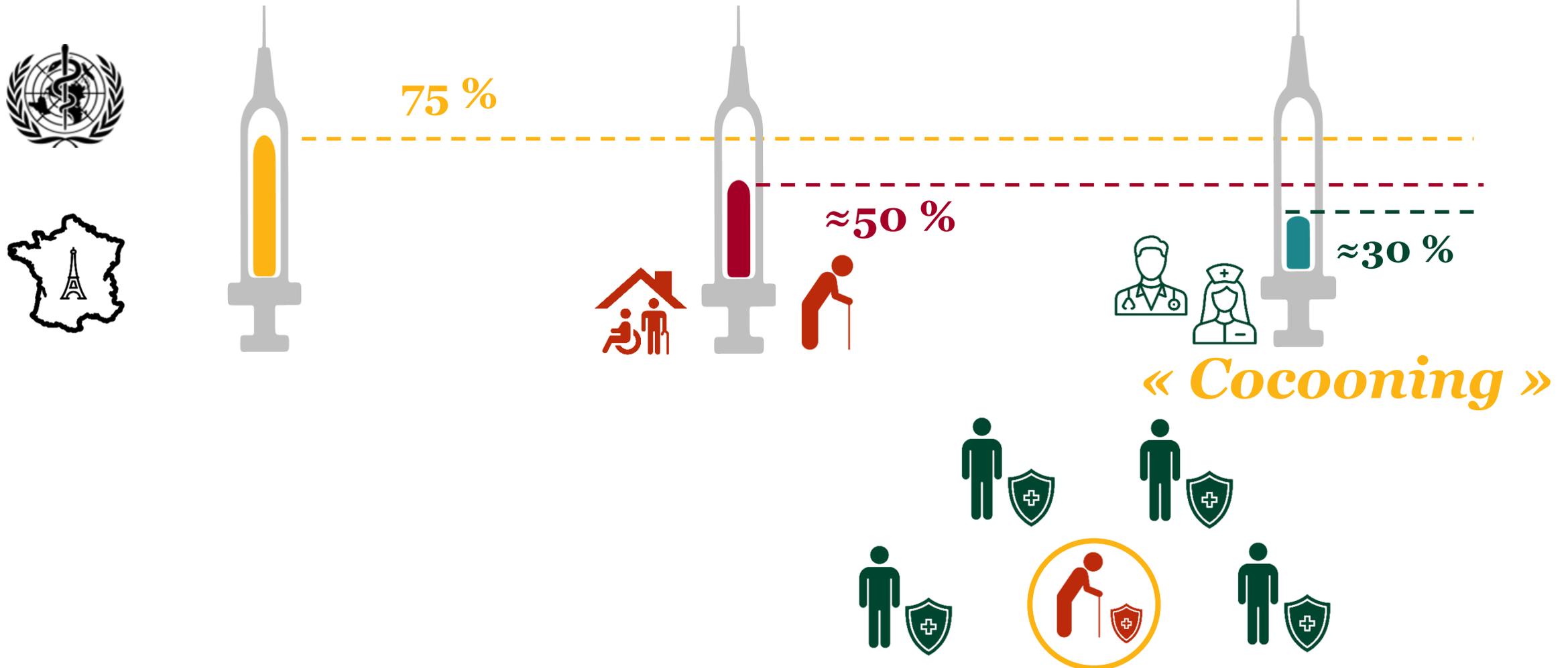


≈ 84,9 ans

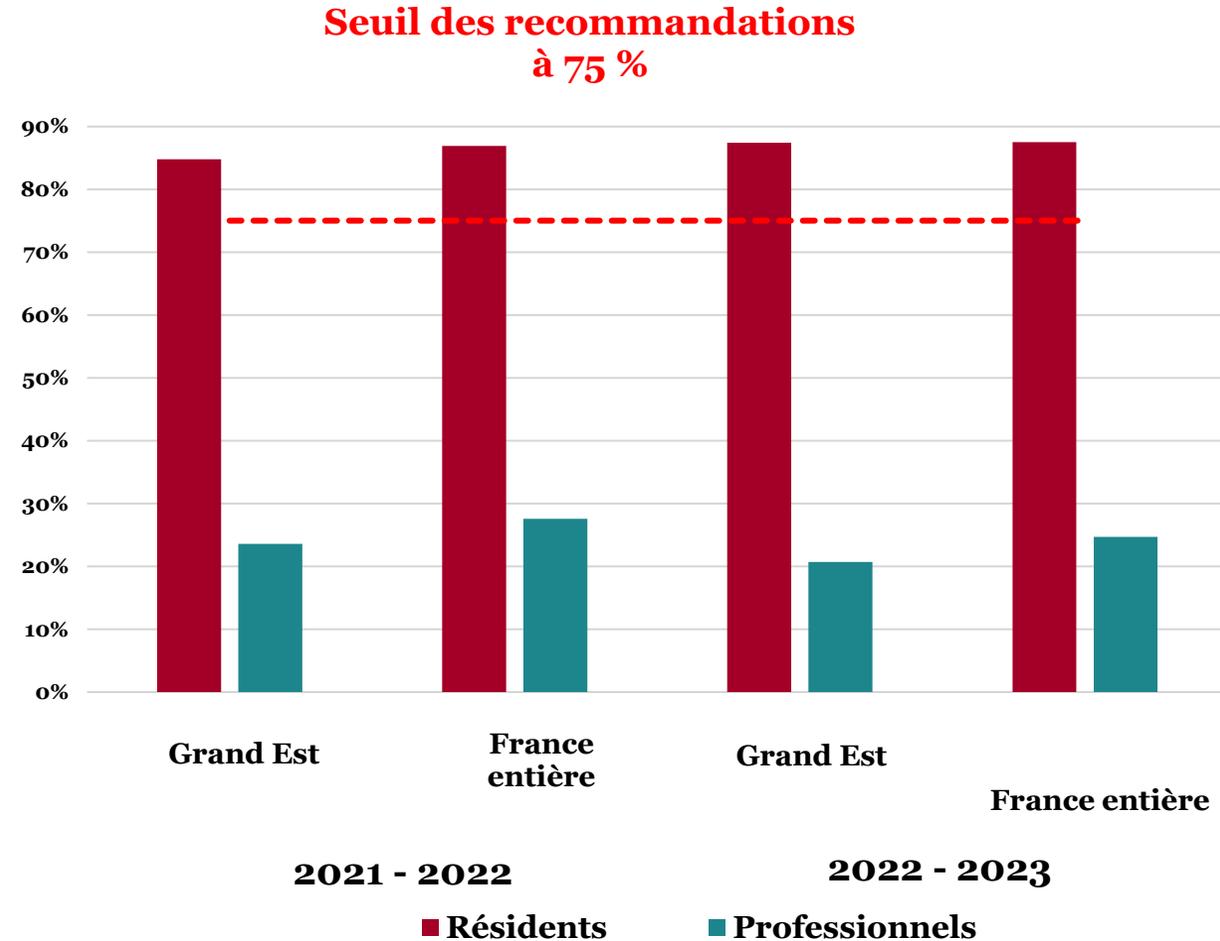
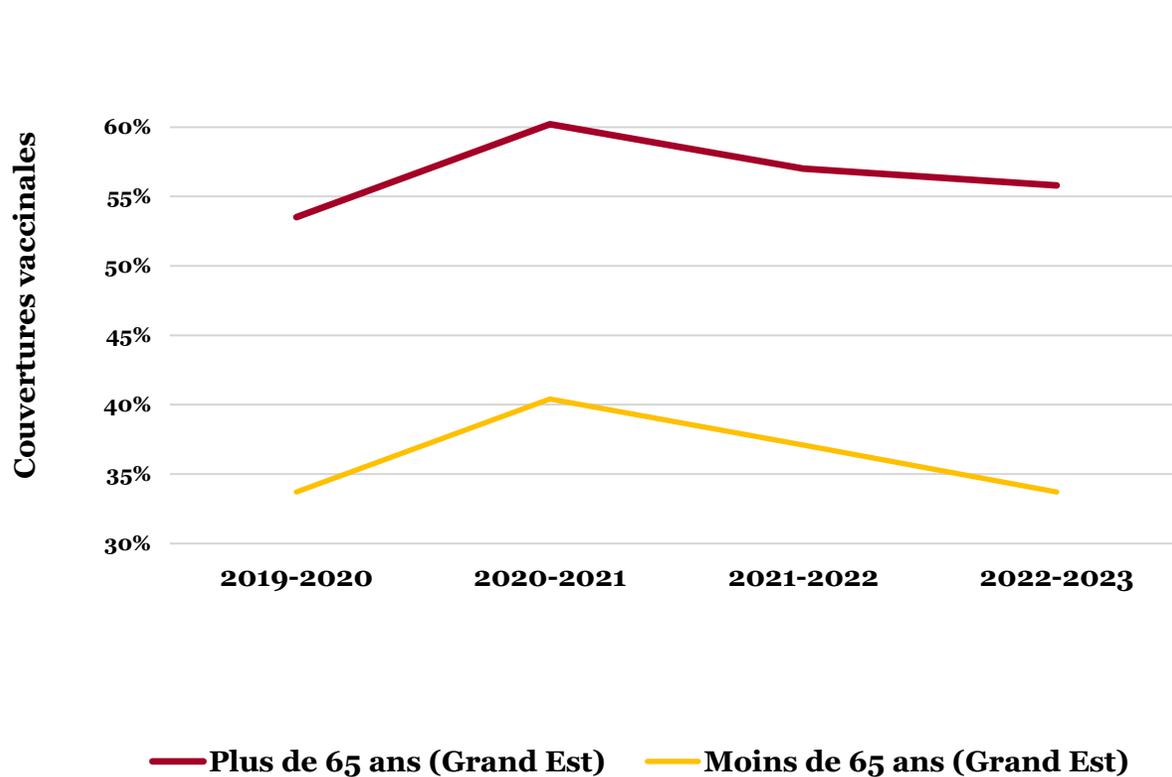
**Immunosénescence**



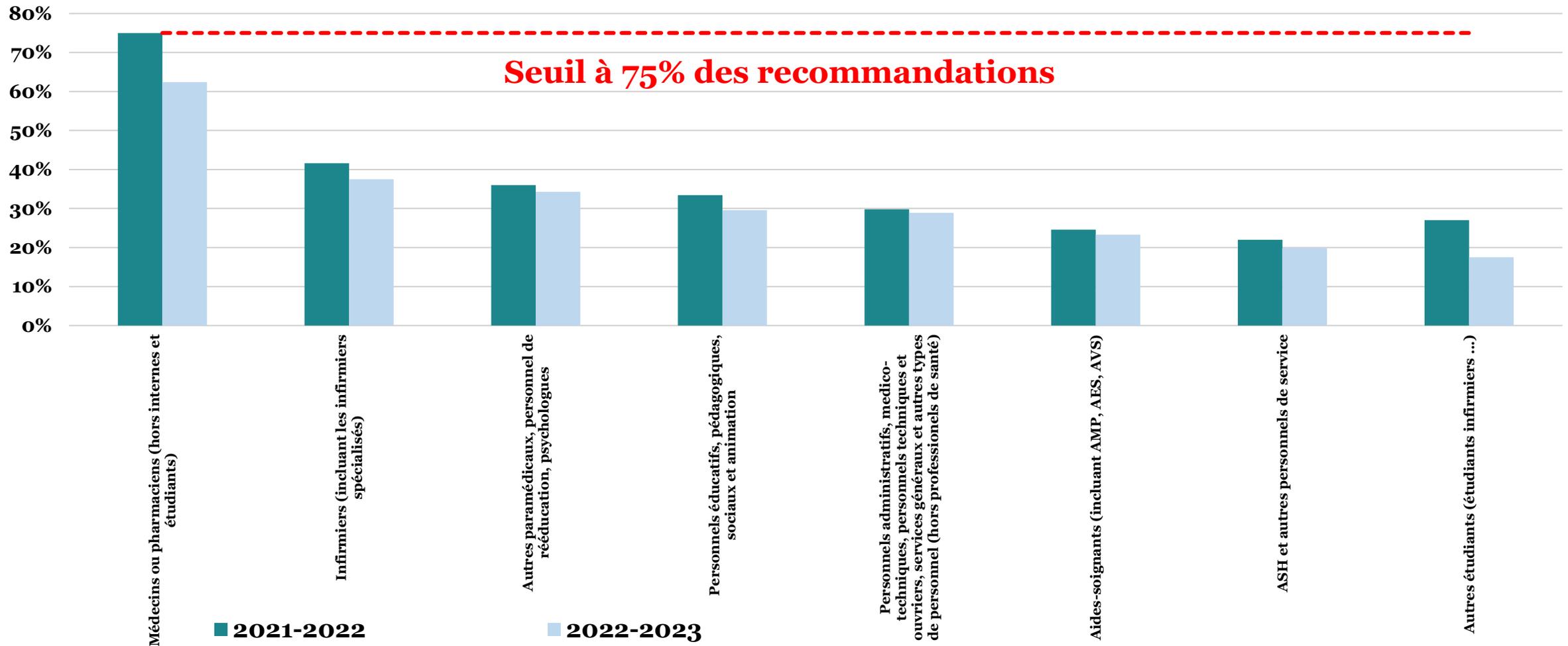
# Vaccination grippe : enjeux pour le sujet âgé (2)



# Vaccination grippe : état des lieux en région



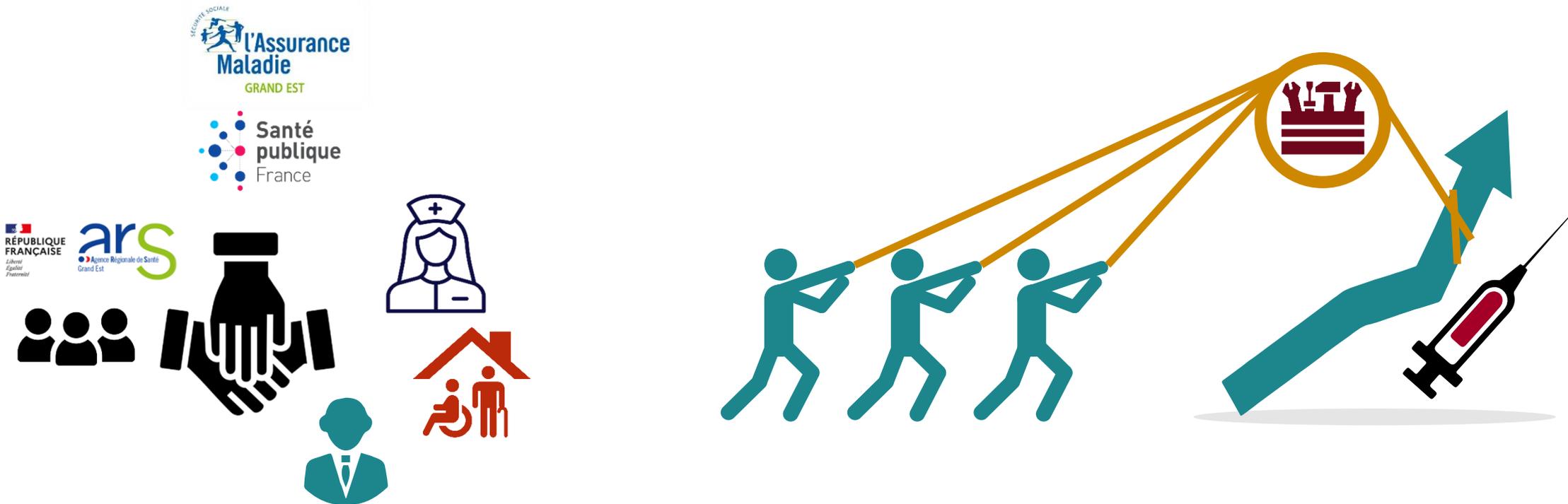
# Vaccination grippe : état des lieux en région (2)





# Vaccination grippe/Covid : un outil de communication à destination du personnel disponible en région (2)

## Communication horizontale et santé communautaire



# Les questionnements et besoins



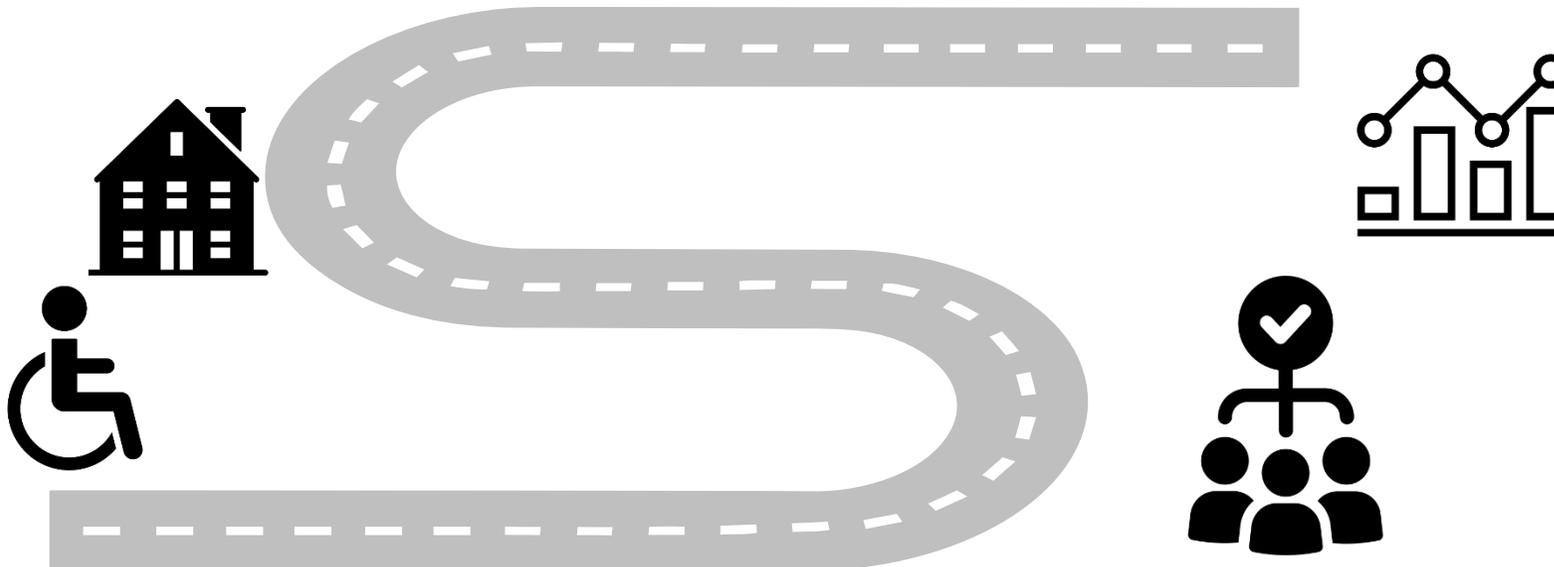
- Quelles problématiques rencontrées dans les EHPAD (sujets adhésion, organisations)?
- Quels leviers utiles? Quelle place du triptyque directeur/medco/IDEC
- Avis sur une expérimentation « aller-vers »

# Expérimentation aller-vers : un levier supplémentaire de promotion de la vaccination

libheros

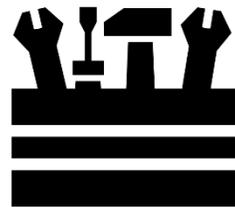
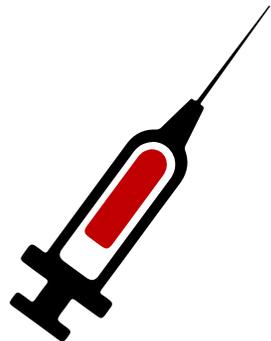


≈ 20 000



# Expérimentation aller-vers : un levier supplémentaire de promotion de la vaccination (2)

libheros



# Expérimentation aller-vers : un levier supplémentaire de promotion de la vaccination (3)

libheros



# 3/ Déclinaison régionale du plan 50 000 solutions nouvelles en faveur des PSH

*Intervention de Madame Agnès GERBAUD, Directrice de l'Autonomie*

---

# Circulaire 50 000 solutions : les essentiels

Direction de l'Autonomie

## Publics prioritaires visés :

- Jeunes adultes en érab pour enfants = amendements Creton
- PHV
- Enfants en situation de handicap et relevant de l'ASE
- Personnes polyhandicapées
- Personnes avec autisme sévère
- Personnes avec troubles psychiques
- + Prévention et réduction des départs vers la Belgique

# 50 000 solutions : montants fléchés

Région	Socle	Montant précoce	Montant école	Total CNH
Grand Est	62,76	8,27	30,12	101,15

**101,15 M€ ONDAM MS pour le GE pour la période 2024-2030**

Nouvelles solutions d'offres **enfants** dont crédits dédiés enfants protégés  
**16,33 M€**

Nouvelles solutions d'offres **adultes**  
**46,43 M€**

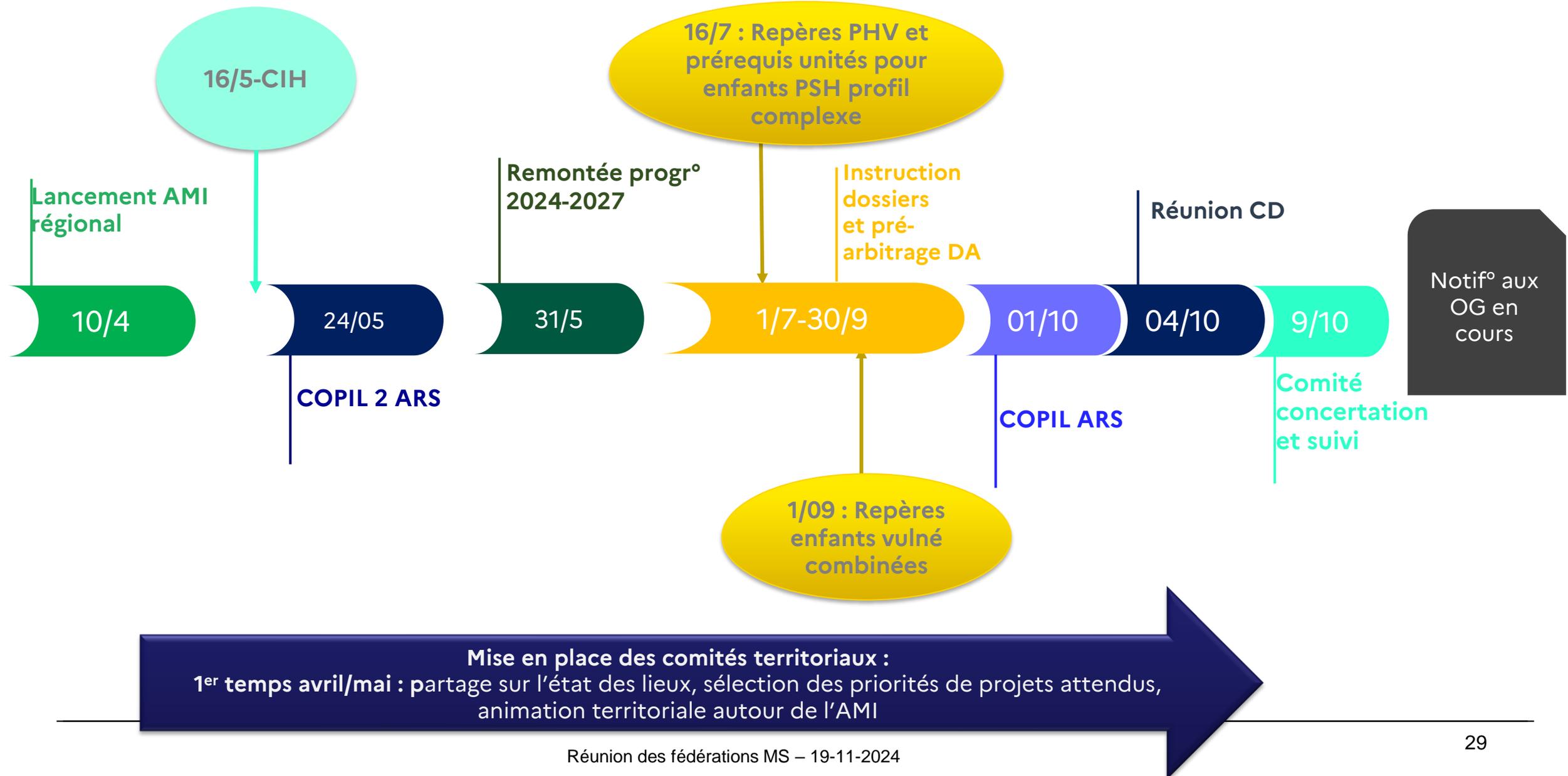
Mise en place du service de repérage, de diagnostic et d'intervention précoce  
**8,27 M€**

Appui aux **établissements scolaires** par le secteur MS  
**30,12 M€**

Notification CB 2024 de **4 M€** => priorités Cretons et aidants/1<sup>ère</sup> phase AMI GE

Contexte gouvernemental => arbitrages PLFSS attendus sur la « chronique des financements »

# Circulaire 50000 solutions : calendrier 2024



# Modalités d'un accompagnement de qualité adapté du public PHV



# Prérequis des unités départementales accueillant des enfants PSH à profil complexe



# Repères pour l'accompagnement des enfants à vulnérabilité combinées



# Premiers dossiers retenus au titre de l'AMI

# L'AMI = un levier de transfo° de l'offre PH

Direction de l'Autonomie



SOCIÉTÉ  
INCLUSIVE



AUTO-  
DÉTERMINATION



RÉPONSE  
PERSONNALISÉE



LOGIQUE DE  
PARCOURS



CO-RESPONSABILITÉ  
TERRITORIALE

La transformation de l'offre regroupe **toutes les actions visant à rendre l'accompagnement simultanément plus inclusif, plus souple, plus adapté** à la prise en compte des situations individuelles, notamment complexes.

Les **parcours** se construisent en **partant des besoins** de la personne et en favorisant **l'autodétermination**.

>> Dès lors une **réponse personnalisée** est apportée par la **mobilisation de différents dispositifs**

- **Lancement d'un AMI régional à double détente :**
  - Entre le 11/4 et le 28/6/2024 : pour les projets qui pourront être mis en œuvre **dès 2024** relevant du traitement des thématiques « Cretons » et « Aidants
  - Entre le 11/4 et le 31/12/24 : pour les projets **2025, 2026 ou 2027** sur **l'ensemble des thématiques** prioritaires de la circulaire du 7/12/23
  
- ⇒ Principe d'une instruction de 1<sup>er</sup> niveau en territoire, avec étayage de l'analyse par un regard DA priorisé
- ⇒ Enjeu d'un AMI qui permette d'être levier par rapport aux démarches engagées ou projets identifiés dans les territoires

# Dossiers déposés dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> fenêtre

Direction de l'Autonomie

172 dossiers déposés entre le 11/4 et le 28/6/24 dont :

- 32 non recevables
- 69 instruits dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> fenêtre dont 38/aidants et 31/Creton
- 71 déportés pour instruction lors de la 2<sup>nd</sup>e fenêtre, début 25

DT	TOTAL projets déposés	NON	OUI : 1 <sup>ère</sup> fenêtre (2024)	dont thématique Aidants	dont thématique Creton	OUI : 2 <sup>ème</sup> fenêtre (2025 et +)
DT08	4	0	4	1	3	0
DT10	18	2	8	8	0	8
DT51	15	9	3	1	2	3
DT52	5	2	3	2	1	0
DT54	36	4	7	5	2	25
DT55	9	0	5	3	2	4
DT57	38	9	20	8	11	9
DT67	18	4	3	2	1	11
DT68	15	1	12	7	5	2
DT88	14	1	4	1	3	9
<b>TOTAL</b>	<b>172</b>	<b>32</b>	<b>69</b>	<b>38</b>	<b>31</b>	<b>71</b>

Montant total des dossiers instruits (=demandes) = **17,9 M€** à rapporter aux 4M€ notifiés pour 2024

## 58% des dossiers sur la thématique prioritaire AIDANTS dont :

29% relatifs à une augmentation capacitaire pour adultes/enfants (50/50) : AJ/AT +/- hébergement/Services/milieu ordinaire

37% relatifs visant à mieux coordonner les parcours > équipes mobiles majoritairement pour adultes

34% de solutions de répit : AJ/AT/internat majoritairement pour enfants

## 42% des dossiers sur la thématique prioritaire CRETON dont :

61% relatifs à une augmentation capacitaire pour adultes (93%) : MAS/FAM/SAMSAH

30% sur la coordination de parcours/secteur enfants

9% d'équipes mobiles pour gérer la transition enfant/adulte

Dépt.	Porteur	Thème	Projet
<b>Ardennes</b>	EDPAMS J Sourdille	Aidants	Equipe mobile de répit adossée à la PFR (relayage à domicile)
<b>Aube</b>	FAM Arc en ciel (APAJH)	Aidants	Extension 2 places d'accueil de jour (AJ)
<b>Aube</b>	IME Chantejoie (ASSAGE)	Aidants	2 séjours de répit pour enfants TSA chaque été
<b>Aube</b>	Institut Chanteloup	Aidants	Séjour loisirs spécialisés : ouverture AJ sur 2 semaines pdt fermeture IME
<b>Aube</b>	Institut Chanteloup	Aidants	Hébergement partagé : extension de 3 places d'accueil de nuit
<b>Aube</b>	IME Chantejoie (ASSAGE)	Aidants	Relayage à domicile via intervention d'une éducatrice (enfants TSA)
<b>Aube</b>	SESSAD (AFG Autisme)	Aidants	Solution de répit pour les aidants : création de séjours répit
<b>Marne</b>	FAMAutisme (Ass Pap.blancs C-A)	Creton	Extension de 7 places d'AJ
<b>Marne</b>	IME (ASOMPEI Sézanne)	Aidants	Création de 10 places de répit we et vac.
<b>Marne</b>	MAS CAPs	Creton	Création de 3 places d'AJ
<b>Haute-Marne</b>	IME Val de Suize (UGECAM)	Creton	Dispositif de transition ado/jeune adulte via des coordo de parcours à la sortie

# Projets retenus

Dépt.	Porteur	Thème	Projet
<b>Meurthe Moselle</b>	et Institut Ste Camille	Creton	Création d'un SAMSAH rétablissement professionnel de 12 places
<b>Meurthe Moselle</b>	et AEIM54 et CPN Laxou	Creton	Renforcement de l'équipe mobile territoriale d'accompagnement auprès de personnes autistes (ETTED)
<b>Meurthe Moselle</b>	et IME Flavigny (OHS Lorraine)	Aidants	Dispositif de répit sur 365jrs pour jeunes TSA sévères : élargissement des plages d'accueil
<b>Meurthe Moselle</b>	et IME Carel (AEIM54)	Aidants	Création d'un dispositif d'accueil de répit pour enfants we/vac.
<b>Meuse</b>	FAMA (ADAPEI55)	Creton	Extension de 4 places internat
<b>Meuse</b>	MAS (SEISAAM)	Aidants	Extension de la capacité d'accompagnement de l'équipe mobile RESPIRE de la MAS
<b>Meuse</b>	AD-PEP55	Aidants	Création d'un service de relayage à domicile (TND)
<b>Bas-Rhin</b>	MAS (ARAHM)	Creton	Création de 20 places MAS
<b>Bas Rhin</b>	Fondation protestante Sonnenhof	Aidants	Création de places d'Accueil Temporaire (AT)/séjours répit
<b>Haut Rhin</b>	MAS (AFAPEI Sud Alsace)	Aidants	Solution pour public polyhandicapé et aidants à domicile (SPPA'DOM) : équipe mobile de la MAS au domicile
<b>Haut Rhin</b>	IME (Asso.° M Sinclair)	Creton	Dispositif d'accompagnement professionnel et social pour les jeunes adultes hébergés dans des EMS enfants

# Projets retenus

Dépt.	Porteur	Thème	Projet
Haut Rhin	MAS (Asso°. Résonnance)	Creton	Création de 12 places d'accueil de jour en MAS
Haut Rhin	Pap.blancs Alsace	Aidants	Extension de 10 places du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE)
Vosges	ADAPEI 88	Aidants	Dispositif innovant de répit modulable et évolutif pour les aidants sur l'ensemble département des Vosges
Vosges	DIAME St Dié (ADAPEI 88)	Creton	Création d'une équipe mobile de soutien pour les jeunes sortant d'IME/coordination de parcours pro et social
Moselle	MAS (Fond° Bompard)	Creton	Création de 2 places pour adultes TSA complexes i(nternat)
Moselle	MAS Clefs des Chants (APF)	Aidants	Dispositif modulaire permettant des interventions en milieu ordinaire : création d'1 place MAS hors les murs et 1 place MAS en AT
Moselle	MAS (Fond° Bompard)	Aidants	Mise en place de relayage à domicile auprès des aidants de PSH adultes/enfants
Moselle	MAS Albatros (APEI)	Aidants	Création d'1 place AJ
Moselle	PEP Lor'Est	Aidants	Création d'une équipe mobile Pôle d'Appui et de Ressources Inclusives
Moselle	EAM Handi Relais Guénange (APEI)	Creton	Création 2 places d'HT
Moselle	FAM Albatros (APEI)	Creton	Création 1 place AJ et 1 place HT
Moselle	FAM les Apogées (APEI)	Creton	Création d'1 place AJ et 1 place HT
Moselle	FAM les Sereins (APEI)	Creton	Création d'1 place AJ et de 3 places HT

# En résumé sur les dossiers instruits :

- **35 projets nouveaux en 2024 sur 69 instruits > 764 nouvelles solutions** dont 58% portant sur les Aidants et 42% sur la thématique Creton
  
- **Une concertation à double niveau :**
  - ✓ Interne ARS région/territoires
  - ✓ Dans les territoires avec les CD/CeA pour prioriser et dégager d'éventuels cofinancements
  
- **Points d'attention/de vigilance :**
  - ✓ Des projets sur la transition enfants/adultes, adulte en ESMS vers le milieu ordinaire qui interrogent p/r aux missions intrinsèques des ESMS
  - ✓ Une recherche de désinstitutionalisation via des équipes de coordination de parcours : quels résultats concrets ? Quels retours d'expériences ?
  - ✓ Selon la maturité des travaux sur la transformation de l'offre, les stratégies diffèrent entre création de places « sèches » classiques et installation d'équipes de mobiles « facilitatrices » de parcours pour libérer des places en ESMS et orienter les usagers vers le milieu ordinaire

## **4/ Projets retenus au titre des AMI « accès à la santé des PSH », « autodétermination des PH » et « activités physiques et sportives »**

***Intervention de Madame Marielle TRABANT, Directrice Adjointe de l'Autonomie***

---

→ Appel à manifestation d'intérêt lancé le 5 juillet, clos le 30 septembre 2024.

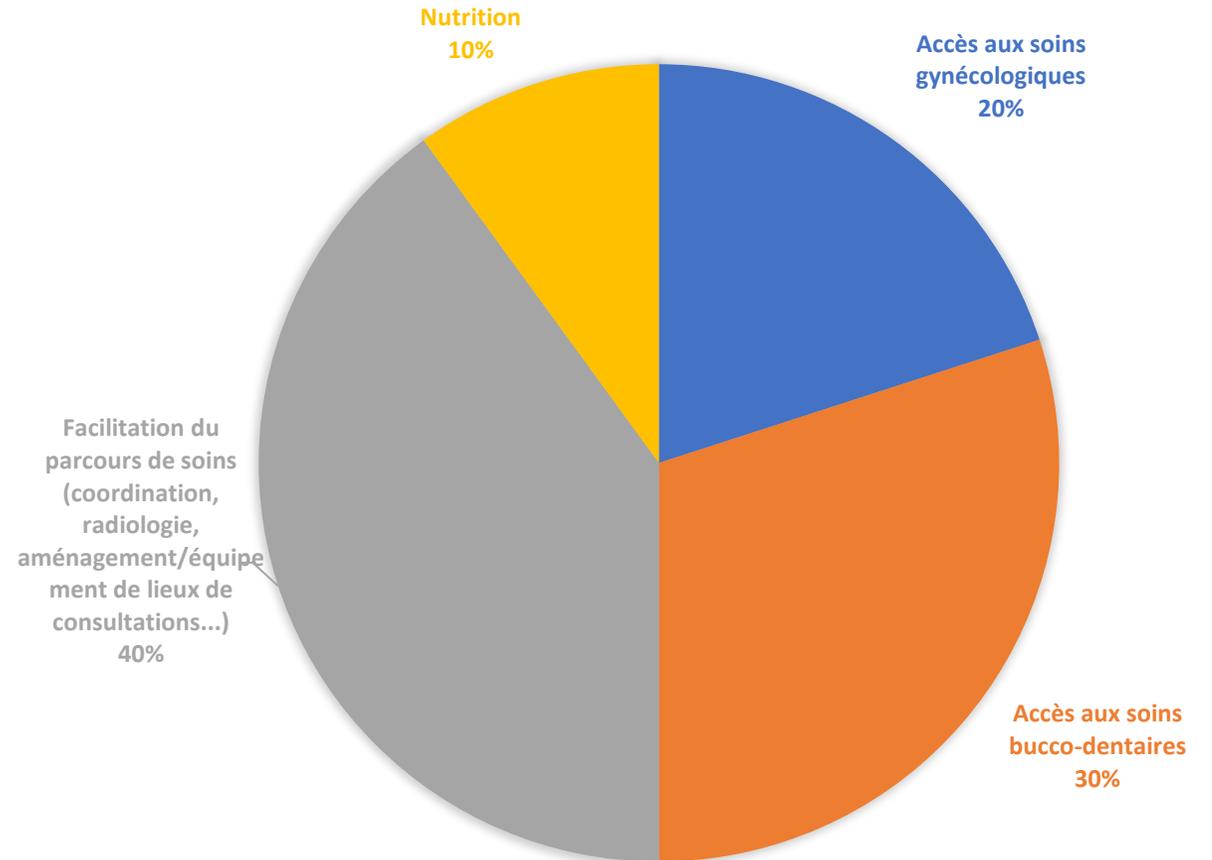
- Thématique prioritaire du SRS = actions soutenues
- Enveloppe mobilisée au titre du FIR 2024 = 551K €
- 25 dossiers reçus et instruits > **10 projets retenus**

→ **Décisions en cours de notification auprès des porteurs**

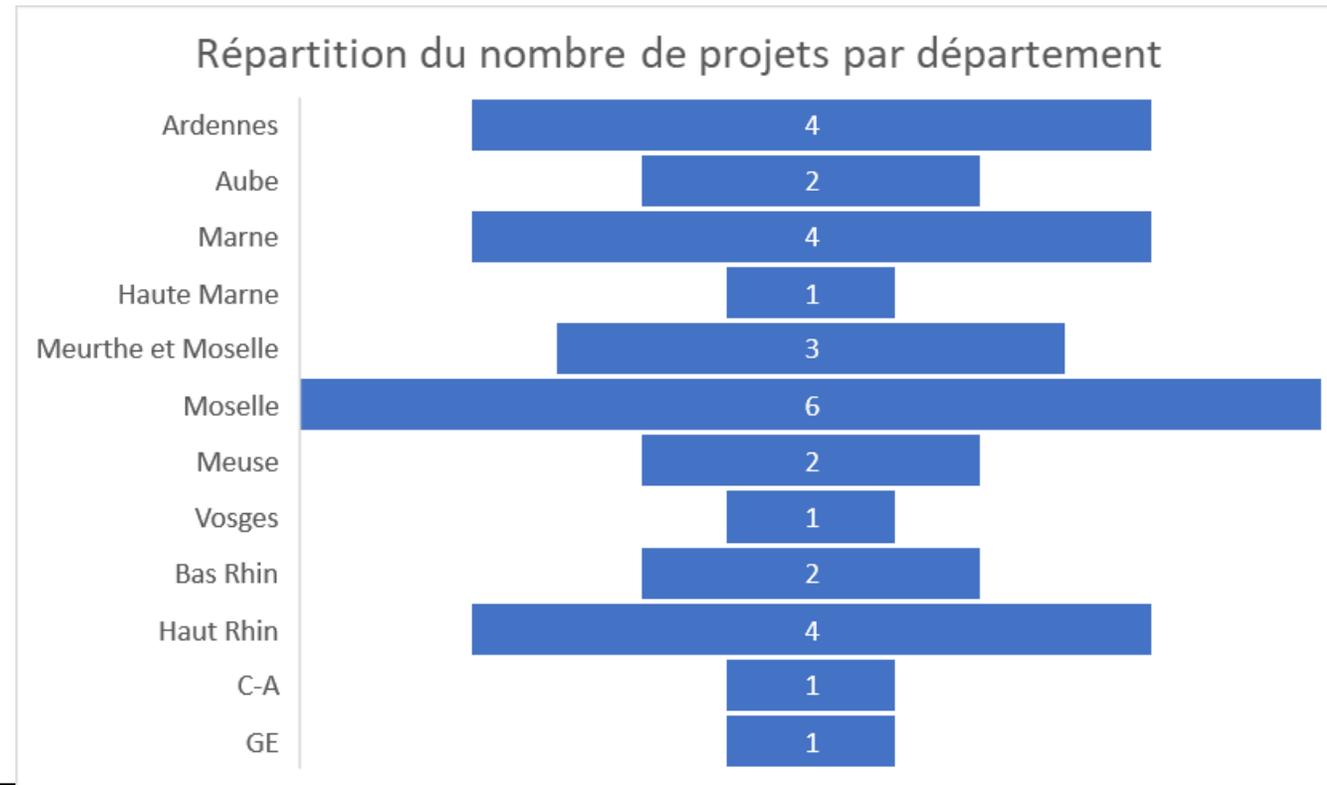
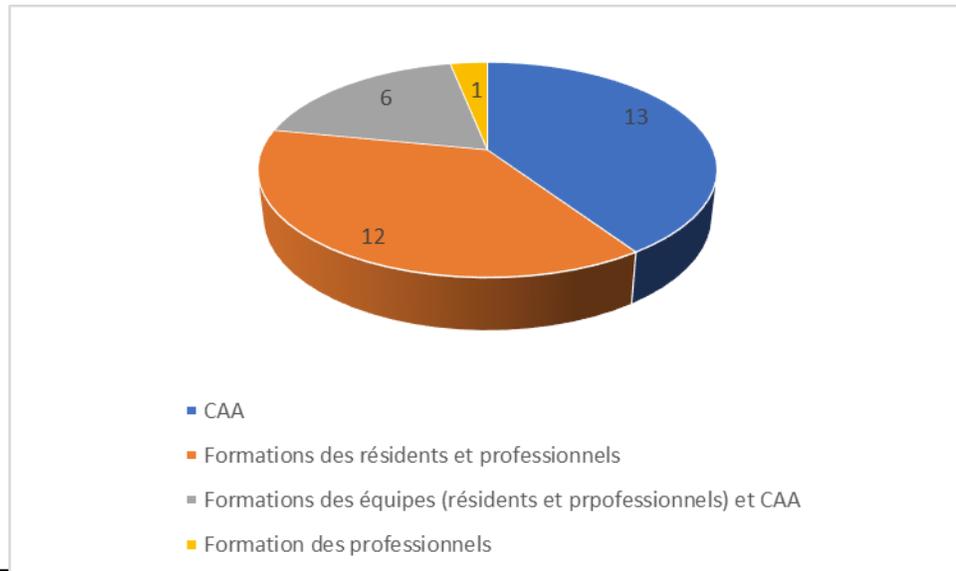
## Focus sur les projets déposés/retenus, par département

Départements	Nombre de projets retenus	Nombre de projets déposés
Ardennes	0	2
Marne	0	2
Aube	1	1
Meurthe-et-Moselle	3	8
Meuse	1	1
Moselle	1	4
Bas-Rhin	0	1
Haut-Rhin	2	3
Vosges	0	0
Projets inter-départementaux	2	3
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>25</b>

TYPOLOGIE DES ACTIONS RETENUES (10 DOSSIERS)



- AMI lancé du 1<sup>er</sup> juillet au 15 sept.24
- Thématique prioritaire du SRS = actions soutenues
- Enveloppe mobilisée au titre du FIR 2024 = **500K€**
- **3 thématiques phares issues du SRS/AMI :**
  - >
  - 55 dossiers reçus et instruits
  - > **32 projets retenus**



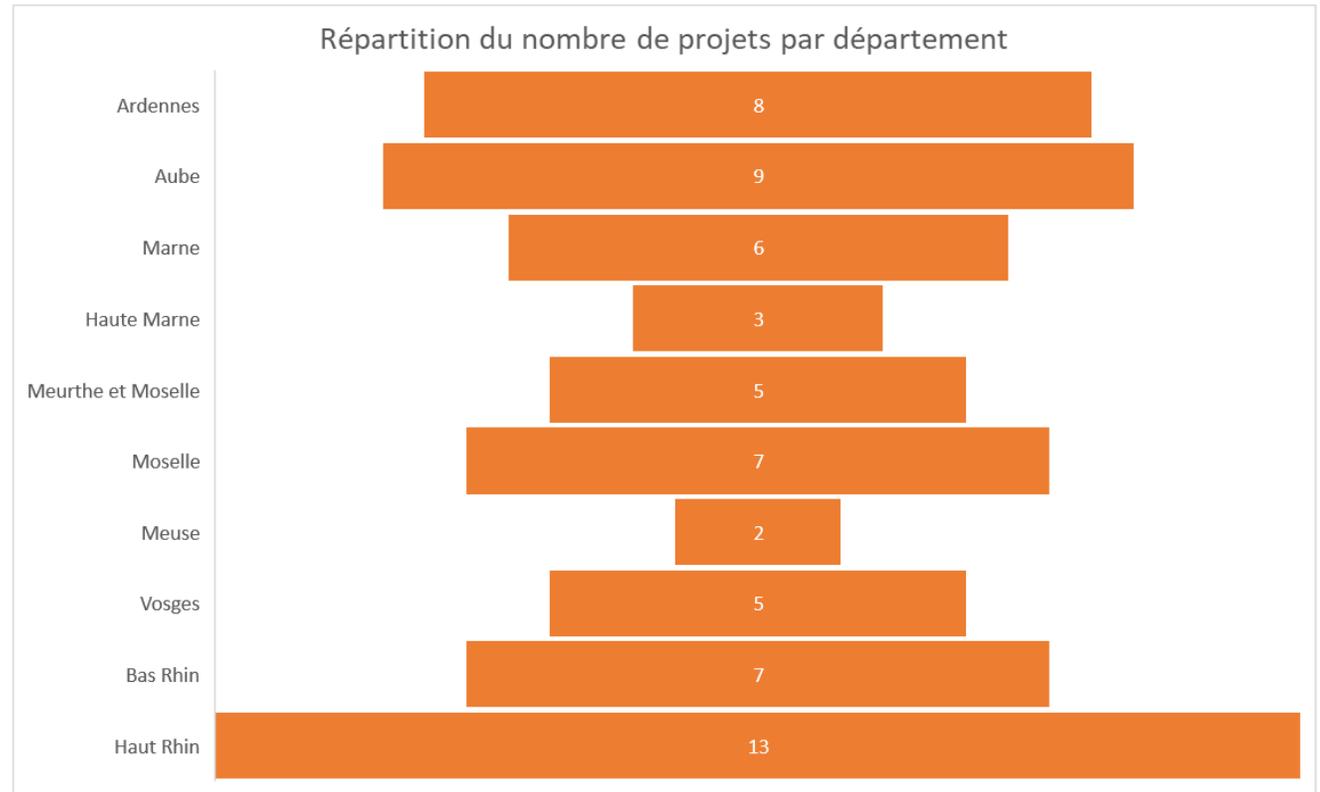
# Projets retenus au titre de l'AMI Autodétermination des PH

Départ.	ESMS	Nom du projet	Axes principaux
08	CH BELAIR/MAS Clos la Fontaine	Favoriser le libre choix des personnes en situation de handicap	CAA
08	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR ADULTE ET JEUNES HANDICAPES DES ARDENNES	Radio Bouton : Initiative d'autodétermination et d'expression	Formation des résidents et des professionnels
08	EDPAMS	Le soutien du libre choix des personnes accompagnées au sein de l'EDPAMS : un partage mutuel	Formation des résidents et des professionnels
08	APFEIPH	Développer l'accès à une communication adaptée pour les jeunes TSA de l'IMPro de Revin grâce au numérique	CAA
10	INSTITUT CHANTELOUP	Mise en place de la Communication Alternative Améliorée au sein de l'Institut Chanteloup	CAA
10	AFG	Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées par le pôle Aubtimisme	CAA
51	ASSOCIATION ELAN ARGONNAIS	Former les équipes et les résidents à l'autodétermination	Formation des résidents et des professionnels
51	MAS LES ALOUETTES	Mieux communiquer pour mieux se faire comprendre	CAA
51	ASSOCIATION L AMITIE	De l'ambition à l'action : bâtir le pouvoir d'agir	Formation des résidents et des professionnels
51	ACPEI	Renforcer les capacités d'expression des usagers en les outillant et en tenant compte de leurs spécificités sensorielles	Formation des résidents et des professionnels et CAA
52	ADASMS	L'autodétermination en action pour tous	Formation des résidents et des professionnels
54	OHS54	Soutenir l'autodétermination des personnes accompagnées par l'association OHS de Lorraine : organisation de journées de sensibilisation à l'autodétermination	Formation des résidents et des professionnels
54	AEIM54	Parcours de formation à l'autoreprésentation de travailleurs en situation de handicap, de leurs délégués et des représentants du personnel	Formation des résidents et des professionnels
54	ASSOCIATION JEAN BAPTISTE THIERY	Com'Lab Les MacGyver : Laboratoire Itinérant de Communication Alternative et Augmentée Inclusif et Innovant	CAA
55	ADAPEI DE LA MEUSE	Sensibilisation et accès à la communication alternative améliorée pour recueillir le besoin	CAA
55	FONDATION PERCE NEIGE/MAS	Développement de la Communication Alternative Améliorée à Juvigny	CAA
57	ASS CMSEA	L'art de décider : l'autodétermination par la formation et l'action au sein du pôle handicap du CMSEA	Formation des résidents et des professionnels
57	APF FRANCE HANDICAP/IEM Metz	La CAA comme support à l'autodétermination	CAA
57	ASSOCIATION FONDATION BOMPARD/MAS le Chêne	Favoriser la prise autonome de son repas	CAA

# Projets retenus au titre de l'AMI Autodétermination des PH

Départ.	ESMS	Nom du projet	Axes principaux
57	ASSOCIATION FONDATION BOMPARD/EAML'Equipage	Déploiement d'une démarche globale d'accès au libre choix des résidents accompagnés au FAM PHV	CAA
57	MOSELL A	"Goûtez, vous allez aimer"	CAA
57	GROUPE SOS SOLIDARITES/FAM la Maisonnée	Soutenir et valoriser le libre choix des personnes accompagnées	Formation des résidents et des professionnels et CAA
67	APH DES VOSGES DU NORD	Promotion et développement de l'autodétermination; Quels outils au service des personnes accompagnées ?	Formation des résidents et des professionnels et CAA
67	ASSOCIATION ADELE DE GLAUBITZ	L'autodétermination : construire et déployer une démarche associative au bénéfice des personnes accueillies et de la qualité d'accompagnement	Formation des résidents et des professionnels et CAA
68	CAMSP de MULHOUSE	Former les équipes à l'autodétermination	Formation des professionnels
68	CH CENTRE DEPARTEMENTAL DE REPOS ET DE SOINS COLMAR	Coconstruire l'autodétermination au CDRS	Formation des résidents et des professionnels
68	ASSOCIATION RESONANCE	Autodétermination	Formation des résidents et des professionnels
68	ASSOCIATION ADELE DE GLAUBITZ	Laisser place au pouvoir d'agir de la personne accompagnée par le biais d'un environnement adéquat, une posture professionnelle revisitée et un mode de communication adapté	CAA
88	APF FRANCE HANDICAP/pôle enfance	Développer l'expertise en matière de CAA	CAA et formations des équipes
67-68	ADAPEI PAPILLONS BLANCS D'ALSACE	S'autoreprésenter et agir ensemble : pour un avenir autodéterminé	Formation des résidents et des professionnels
CA	ASSOCIATION PAPILLONS BLANCS EN CHAMPAGNE	Faire de la CAA le fil rouge de notre accompagnement	Formation des résidents et des professionnels et CAA
GE	APF FRANCE HANDICAP	Favoriser l'expression, la prise de décision et l'auto-représentation des élus de CVS	Formation des résidents et des professionnels

- AMI lancé du 1<sup>er</sup> juillet au 30 sept. 24
- Thématique prioritaire du SRS = actions soutenues
- Enveloppe mobilisée au titre du FIR 2024 = **700K€**
- Approche « croisée » PA/PH :
  - > **34 EHPAD**
  - > **31 ESMS PH enfants/adultes**
- 85 dossiers reçus  
et instruits > **65 projets retenus**



# Projets retenus au titre de l'AMI APS en ESMS PA/PH

Départ.	ESMS	Nom du projet
08	CH BELAIR, MAS "Le clos de la fontaine"	Salles et équipements sportifs adaptés aux résidents de MAS (Balançoire PMR, tables de ping-pong (intérieure et extérieure), paniers de basket fixe + réglable pour PMR, lit de massage "Andumedic")
08	Vers l'autonomie du sujet/Centre d'audiophonologie et d'éducation sensorielle	Mise en place d'une activité sportive régulière pour les enfants en situation de handicap sensoriel et atteints de troubles du langage accueilli au CAES, en partenariat avec le Charleville Mézières canoé Kayak
08	ASS ALBATROS 08	Pour les PHV : une évaluation de la mobilité générale, IMC/marche/équilibre, une salle de sport adaptée
08	UGECAMNE/CRME	Se mettre en selle pour les enfants marchant que ceux qui se déplacent habituellement en fauteuils roulants manuels (FRM) ou électriques (FRE) pour optimiser leur autonomie de déplacement en toute sécurité.
08	MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE SSAM	"Bouger chaque jour , Bouger toujours" ; séances APA
08	MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE SSAM	"Bouger chaque jour , Bouger toujours" ; séances APA
08	EDPAMS	-Former des professionnels aux activités physiques à destination des personnes avec TSA, enfants et adultes -Former des professionnels à des pratiques douces à destination de jeunes et adultes (voire les personnes âgées via un partenariat avec l'EHPAD de Vouziers à confirmer), qui rencontrent des difficultés pour se mouvoir - Se munir de matériels nécessaires aux pratiques envisagées
08	EHPAD du Sud Ardennais	Bougeons à deux, restons en équilibre > Créer un binôme résident/proche autour d'une activité : propose un cycle d'activités physiques aux résidents de l'EHPAD en y impliquant leurs proches (époux, épouse, enfants, personne de confiance) comprenant des ateliers d'équilibre et de prévention des chutes
10	EMEIS	Stimuler le bien être des résidents par la création d'une salle d'Activité et de kinésithérapie
10	EMEIS	Promouvoir la pratique de l'activité physique et sportive des personnes âgées en EHPAD et des séniers c bassin Romillons (ouverture sur l'extérieur) > créer un espace "parcours d'activité" via les agrés séniers - Proposer des ateliers extérieurs de Mai à Octobre ou d'Avril à Septembre (selon météo, sur 6 mois) autour des agrés séniers - Poursuivre les ateliers d'activité physique adapté en intérieur de type Gym Douce

# Projets retenus au titre de l'AMI APS en ESMS PA/PH

Départ.	ESMS	Nom du projet
10	GHAM Romilly	Activité physique et sportive pour garantir le capital santé de nos résidents : gym douce en EHPAD
10	EHPAD Les Hauts d'Armanche	Toujours en mouvement pour bien vieillir en EHPAD > Ateliers Handisport pour un projet concernant la prévention des chutes sur 12 séances autour de la Boccia, du Curling, du Tir Laser et de Sarbacane
10	DAME de Montceaux les Vaudes/PEP	Permettre à des enfants en situation de handicap mentale avec troubles physiques associés de pratiquer l'escalade, dans un environnement inconnu et en co existence avec une pratique ordinaire
10	EHPAD résidence de la Noxe	Pédaler, c'est la santé ! Aquisition de deux vélos tandem "Fun to Go" ainsi qu'une remorque pour passagers actifs "Fun Train"
10	MR Pont/Seine	Vitalités en mouvement dans l'Aube : proposer des activités variées et inclusives adaptées aux capacités de chacun. Des évaluations régulières seront réalisées pour ajuster les activités et mesurer les progrès physiques des participants.
10	Villa du Tertre	BOUGER, C'EST LA VIE ! Transformer notre jardin pour compléter notre parcours d'activités existant par un mini golf
10	AFG	Accompagnement à destination des clubs de sport du département de l'aube pour développer des offres inclusives et/ou adaptées pour les personnes autistes et autres handicaps concernés par le sport adapté (TND, psychique et mental). Pour que les clubs de sport du département de se former à l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap via un transfert de compétences
51	ACPEI	Dispositif d'accompagnement aux projets sportifs
51	CHU DE REIMS - POLE EHPAD USLD	Projet ESPER : Favoriser la pratique sportive des résidents d'EHPAD à l'aide de solution ludiques et en s'appuyant sur l'intergénérationnel. Mise en place d'une solution de rééducation mobile et ludique par des vélos adaptés deux places et de l'intergénérationnel
51	ASOMP AEI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer l'APS dans l'élaboration concrète des activités éducatives (IME, SAVS), dans l'organisation de l'accompagnement par le travail (ESAT), dans l'élaboration des animations (CRT, EHPAD, ADJ),</li> <li>- Mettre en place un bilan au domicile par le référents APS en lien avec l'ergothérapeute du CRT pour mettre en confiance et réassurer</li> <li>- Possibilité de quelques séances individuelles au domicile avec thématiques ciblées domicile (prévention des chutes, se relever de son fauteuil, ramasser des objets, déplacement...)</li> </ul>

# Projets retenus au titre de l'AMI APS en ESMS PA/PH

Egalité  
Fraternité

Grand Est

Départ.	ESMS	Nom du projet
51	EHPAD Jean Collery d'Aÿ	Favoriser l'activité sportive, la rééducation et le lien social en EHPAD : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un parcours de marche complet comprenant un parcours de marche ludique, un escalier double, un passage galet et un module pas de géant</li> <li>- Un jeu pétanque et basket</li> <li>- Un pédalier et médaillier</li> <li>- Un babyfoot PMR coordinations bi-manuelles et oculo-manuelles</li> <li>- Un babyfoot pour l'extérieur en HPL et inox</li> </ul>
51	EHPAD CH Montmirail	Promouvoir l'activité sportive en EHPAD dans un cadre intergénérationnel ; mettre en place un parcours sportif comprenant les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un stand de tir à l'arc</li> <li>- Un module de basket</li> <li>- Un module passerelle</li> <li>- Un terrain de pétanque PMR</li> <li>- Un Motomed (vélo statique avec dispositif de promenade interactive) et des TreaxPads (matériel visant à améliorer l'équilibre et la marche)</li> <li>- Un parcours de marche intérieur (permettant de favoriser l'équilibre afin de prévenir des chutes)</li> </ul>
51	MAS Odile Madelin/ABP CA	Création d'un parcours de santé en extérieur adapté au public MAS
52	EHPAD la maison de l'Osier Pourpre/ADEF Résidences	Séance APA en partenariat avec l'association Goodbike52
52	EHPAD DU MAIL	BOUGEZ AU VERT > aménagement d'une salle d'APA et d'un espace extérieur combinant hortithérapie et parcours de santé
52	EHPAD SAINT-MARTIN	Bouge ton EHPAD : achat de matériels pour des séances adaptées aux souhaits des résidents et à leurs capacités
54	CAPS54-51	Formation de professionnels et installation d'infrastructures de sport et de jeux sportifs sur le site de Rosières aux Salines
54	ASSOCIATION PERSONNES AGEES LES BRUYERES	Tour du monde ou de Nancy : programme vélo basant réalité et virtuelle. En effet, ayant déjà un Motomed sur la structure nous souhaitons y ajouter le logiciel BikeLabyrinth. Ce logiciel est une promenade interactive à vélo destinée aux amateurs de cyclisme mais également aux simples promeneurs. Associé à ce Motomed acquisition de vélos électriques cargo
54	GHEMM-CH LUNEVILLE	Diversité de l'activité physique grâce à un environnement virtuel et ouvert vers l'extérieur : acquisition d'un vélo interactif
54	OHS54	Activités physiques adaptées intergénérationnelles en EHPAD autour d'ateliers APA et cognitifs

# Projets retenus au titre de l'AMI APS en ESMS PA/PH

Egalité  
Fraternité

Grand Est



Départ.	ESMS	Nom du projet
54	GROUPE SOS SENIORS	Développement du QI GONG - activité sportive pour les personnes âgées en EHPAD ( combinant mouvements lents, respiration profonde et concentration mentale)
55	SEISAAM	Projet "Sport Ensemble" : développement de l'offre d'activité sportive, formation de référents (Académie omnisports) et investissements en équipements adaptés
55	EHPAD St Charles Gondrecourt	Du sport pour les résidents en EHPAD : le SilverFit 3D est un équipement conçu pour améliorer la motricité global, vélo, gym sur chaise, gym Alzheimer, danse
57	ASS CMSE/ESAT	Promotion et diversification des APS en ESAT : les APS comme vecteur de santé pour tous. Le projet comprend 3 objectifs stratégiques : 1. Professionnaliser les compétences des encadrants 2. Diversifier les activités proposées 3. Développer les aptitudes individuelles et renforcer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées
57	PARENTS ENFANTS INADAPTES VALLEE ORNE	Projet de promotion de l'APA pour les enfants porteurs de handicaps intellectuels
57	IME Le Himmelsberg du Groupement de Coopération Médico-Social Sarre Synergie Solidarité - GCMS 3S	Séances d'APA, avec matériels dédiés et partenariats de clubs sportifs
57	APF FRANCE HANDICAP-MAS « Clef des Chants »	Promotion de l'activité physique et sportive de personnes en situation de poly et plurihandicap vieillissantes en MAS : Projet "Tous au sport 2025" à la MAS et au domicile par le biais de l'accueil de jour et de la MAS externalisée
57	ASSOCIATION FONDATION BOMPARD	Muscler son autonomie, vers une autodétermination gagnante > développer l'APS sur l'ensemble des sites/ESMS de la Fondation
57	FAM La Maisonnée/SOS	Mise en place de séances d'équithérapie adaptée à destination d'adultes autistes accueillis au FAM La Maisonnée
67	EHPAD HL MOLSHEIM	Gymnastique pour tous > en EHPAD et en USLD porte sur la proposition de séances de gymnastique douce et de sport adapté. Un axe de prévention et d'information est aussi proposé par l'intervenant visant à "éduquer" les participants et ainsi prévenir les chutes, informer sur les bonnes pratiques et les précautions à prendre.
67	ASSOC EHPAD MISSIONS AFRICAINES	Bougeons Nous ! Réaliser de la danse assise et organiser des sorties "randonnées adaptées". Pour la seconde demande nous souhaitons réaliser des sorties régulières sur des sentiers praticables avec des accompagnateurs dédiés

# Projets retenus au titre de l'AMI APS en ESMS PA/PH

Départ.	ESMS	Nom du projet
67	EHPAD "Résidence et Clos de l'Illmatt"	Activités physiques adaptées : un projet innovant en EHPAD - MEDIMOOV, capteur de mouvement
67	EHPAD CH BISCHWILLER	Séances d'APA
67	La Maison du Lendehof/ ADEF RESIDENCES	Mobilité en route : séances de stretching, vélo et piscine
67	AAPEAI Alsace Bossue	Poursuite d'APA
67	EHPAD CH Haguenau	Promotion et pérennisation de l'activité physique et sportive au sein de l'EHPAD Barberousse et de l'ESA du CH de Haguenau : Mettre en œuvre un parcours « santé » accessible aux personnes prises en charge par l'EHPAD ou l'ESA
68	ARSEAVIME Colmar	Intégrer les jeunes de l'IME sur le terrain de foot avec le SR Colmar : le projet permet d'ouvrir la pratique du football à 11 jeunes issus des deux sites de l'IME Pays de Colmar, en fonction de leur souhait émis dans le PPA-S (sur l'année nous tablons sur 13 jeunes).
68	Institut Saint-Joseph - ADELE DE GLAUBITZ	Ça roule à vélo pour les personnes accueillies au sein de l'Institut Saint-Joseph, la pratique sportive, l'ami de leur santé
68	CH CENTRE DEPARTEMENTAL DE REPOS ET DE SOINS COLMAR	3 axes : Activité physique adaptée et santé, gymnastique dynamique et sensorielle, crossfit ; Ateliers alimentation ; Pour les professionnels : S'étirer 20 minutes chaque jour !»
68	FONDATION DE LA MAISON DU DIACONAT DE MULHOUSE	Mettre en place des activités communes autour de la mobilisation corporelle
68	Handicap Services Alister	Activité Physique Adaptée - Dyade aidant/aidé > Associer l'aidant aux APS/APA de l'aidé
68	Pôle géronto St Damien/Fondation St Sauveur	Pour bien vieillir faut rester en forme ; proposer des séances de "stretching et de relaxation".
68	Association APAMAD - Accueil de Jour de Saint-Louis	Programme Aîné'Rgie : séances d'activités physiques adaptées (APA) animées par une enseignante en activités physiques adaptées (EAPA) et interventions de professionnels
68	EHPAD de l'ARC	Immersion douce : La VR pour la Stimulation et le Bien-Être des Aînés ; l'introduction de casques de réalités virtuelles (VR) de la société Convergence dans les EHPAD représente une approche innovante pour améliorer le bien-être et la qualité de vie des résidents

# Projets retenus au titre de l'AMI APS en ESMS PA/PH

Egalité  
Fraternité

Grand Est

Départ.	ESMS	Nom du projet
68	ARAHM	Partenariat salle de Cross Fit Mulhouse-Factory- SSED ARAHM
68	EHPAD DR PIERRE GILET	Les acrobates de la Vie : cirque et Judo pour les personnes accompagnées > compléter notre offre en APS avec des séances de judo adapté et de cirque en mettant en avant l'aspect intergénérationnel et ouverture vers l'extérieur
68	EHPAD ROUFFACH	Tricycle biplace électriques ; L'idée est de proposer une activité tricycle ludique adaptée aux résidents valides, dépendants, en cours de fragilisation, en pertes de capacités, ou porteurs de polyopathologies.
68	AFAPEI SUD ALSACE	Solution inclusive sport et santé : proposer et développer une offre de participation aux APS en milieu ordinaire
68	Institut Saint André : ESAH - IME - ESAT - MAS / ADELE DE GLAUBITZ	Promouvoir l'entraide et les relations intergénérationnelles grâce à la Pratique Physique et Sportive : Athlétisme Adaptée et Joëlette. > rendre accessible aux personnes accompagnées sur l'ensemble de l'Institut Saint-André la pratique de la marche et de la course à pied. Les licenciés du milieu ordinaire du club feront également partie du projet.
88	APF FRANCE HANDICAP/pôle enfance 88	Une offre de soins globale pour les enfants et adolescents accompagnés par le Pôle Enfance 88 APF France handicap mettant en place un axe de soins par l'activité physique et sportive, dans la continuité d'ores et déjà proposé par les équipes pluridisciplinaires > acquisition de matériel sportif, la formation des salariés et l'organisation d'événements sportifs.
88	FEDERATION MEDICO SOCIALE DES VOSGES	Acquérir un Motomed, appareil d'activité physique adaptée qui est accessible aux personnes en fauteuil ; puisque les fauteuils se placent à l'extrémité du vélo ne nécessitant aucun transfert de la personne.
88	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL HOPITAUX MASSIF DES VOSGES	Le défi sportif des générations : organiser une journée de rencontre sportive annuelle inter-EHPAD va non seulement permettre aux résidents participants d'être actifs le jour J, mais également en amont de la manifestation et disposer du matériel nécessaire pour réaliser les épreuves proposées (La Boccia, sport de raquette, athlétisme, haltérophilie et biathlon)
88	SOEMARE/EHPAD les Jardins des Cuviers	Création d'une académie Omnisports Adaptée : rencontres avec d'autres établissements et des ateliers réguliers avec une participation active.
88	ADAVIE EHPAD HOME FLEURI	"La vie en 4 mouvements au Home Fleuri!" Projet de valorisation et de développement des APA auprès du public en Ehpads et à domicile en quatre mouvements

# 5/ Point sur la Campagne Budgétaire 2024

*Intervention de Mme Marie-Hélène CAILLET, Directrice déléguée  
efficience MS- Direction de l'Autonomie - ARS*

Le cadre juridique de la campagne budgétaire médico-sociale

Les chiffres clés de la campagne budgétaire

Les mesures salariales 2024

Les composantes de la campagne budgétaire

La politique des Crédits Non Reconductibles (CNR)

Les Dotations Régionales Limitatives (DRL)

Focus sur la 2<sup>nde</sup> partie de la campagne budgétaire

- Instruction n°DGCS/SD5B/DSS/SD1A/CNSA/DESMS/2024/62 du 22 mai 2024 relative aux orientations de l'exercice 2024 pour la campagne budgétaire des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap et des personnes âgées (*publication BO du 31 mai 2024*)
- Instruction n°DGCS/SD3A/SD3B/SD4B/SD5B/DSS/SD1A/CNSA/2024/97 du 27 juin 2024 complétant l'instruction n°DGCS/SD5B/DSS/SD1A/CNSA/2024/62 du 22 mai 2024
- Décision n°2024-12 du 22 mai 2024 relative aux dotations régionales limitatives et à la moyenne nationale des besoins en soins requis pour l'année 2024 (*publication JO du 24 mai 2024*)
- Décision du 28 juin 2024 modifiant la décision du 22 mai 2024 relative aux dotations régionales limitatives et à la moyenne nationale des besoins en soins requis pour l'année 2024 (*publication JO du 29 juin 2024*)
- Instruction n°DGCS/SD5B/DSS/SD1A/CNSA/2024/143 du 28 octobre 2024 complétant l'instruction n°DGCS/SD5B/DSS/SD1A/CNSA/2024/62 du 22 mai 2024 (*publication BO du 31 octobre 2024*)
- Décision n° 2024-32 du 25 octobre 2024 du directeur de la CNSA, modifiant la décision n° 2024-18 du 28 juin 2024 relative aux dotations régionales limitatives et à la moyenne nationale des besoins en soins requis pour l'année 2024 (*publication JO du 9 novembre 2024*)
- Arrêté du 5 novembre 2024 fixant pour 2024 les montants forfaitaires des SSIAD (*publication JO du 9 novembre 2024*)

# Les chiffres clés de la campagne budgétaire médico-sociale

Direction de l'Autonomie

- **Taux de progression moyen de l'objectif global de dépenses (OGD) de +4,02%** (5,13% en 2023) :
  - **+4,57%** pour les établissements et services accueillant des personnes âgées
  - **+3,44 %** pour les établissements et services accueillant des personnes en situation de handicap
  
- **Taux d'actualisation :**
  - **+2.10%** pour les établissements et services accueillant des personnes âgées – pas de modulation – 3% pour les places d'Hébergement permanent soumis à l'équation tarifaire dans les EHPAD et 0,72% pour les autres modalités d'accueil et services
  - **+1 %** pour les établissements et services accueillant des personnes en situation de handicap – modulation :
    - Taux d'occupation moyen 2021 et 2022 > ou égal à 87 % : application du taux d'actualisation national de 1%
    - Taux d'occupation moyen 2021 et 2022 < à 87 % : application d'un taux d'actualisation de 0,60 %.

# Les mesures salariales 2024

Direction de l'Autonomie

## - Les mesures de revalorisation salariale – secteurs PA et PH – Fonctions Publiques

- Financement en année pleine des mesures de revalorisation salariales 2023 des 3 fonctions publiques (mesures Guérini) :
  - +1,5% du point d'indice (depuis juillet 2023)
  - Revalorisation de la prise en charge des transports collectifs (de 50% à 75%) et des frais de mission
- Compensation forfaitaire des mesures générales de revalorisation fonction publique soit +5 points d'indice (à compte de janvier 2024)

## - Les mesures d'attractivité des métiers – secteurs PA et PH – Fonction Publique Hospitalière

- Revalorisation des sujétions de nuit, dimanches et jours fériés - FPH

## Les mesures de revalorisation salariale – secteurs PA et PH – Privé Non Lucratif

- Cadre juridique :
  - Accord relatif à l'extension du Ségur dans le cadre de la politique salariale en lien avec la négociation sur la convention collective nationale unique étendue (CCNUE) dans les secteurs sanitaire, social et médico-social privés non lucratifs
  - Instruction du 27 juin 2024
  
- Crédits notifiés à l'ARS Grand Est :
  - PA : 716 325€
  - PH : 25 984 889€
  
- Périmètre défini au regard :
  - Des conventions collectives
  - Des personnels relevant des sections tarifaires financées par l'OGD
  - Sont exclus : EAM et SAMSAH couverts par les accords précédents – les sièges
  
- Calibrage :
  - Estimation du coût moyen annuel chargé individuel de cette revalorisation x nombre ETP éligibles
  - Part d'ETP éligibles déterminée par le national par catégorie d'ESMS

# Les composantes de la campagne budgétaire sur le secteur des Personnes Âgées

Direction de l'Autonomie

## - SSIAD : 7,3 M€

- **La réforme tarifaire : 2,4 M€**

- ✓ Fondement juridique : article 68 de la LFSS pour 2023, venant compléter l'article 44 de la LFSS pour 2022
- ✓ Les nouveaux principes de la tarification : d'une dotation soins forfaitaire « historique », invariable quelle que soit l'activité du service, à une dotation qui soit davantage en adéquation avec le profil des personnes accompagnées par la structure

- **Le renforcement de l'offre : 4.3 M€ dont 3 M€ programmés ; 1.6 M€ pouvant être tarifés dès 2024**

création de 25 000 places de SSIAD d'ici 2030 France entière dont + de 250 sur le Grand Est pour un montant de 31.5 M€

Dans le  
contexte de  
la réforme  
des SAD

- **La coordination avec les autres dispositifs domiciliaires : 0,6 M€** Ces crédits viennent compléter les 1,5 M€ délégués précédemment et seront attribués aux SSIAD dans le cadre de leur démarche de rapprochement avec les SAAD

## - CRT : 4 M€

- Fondement juridique : décret n° 2022-731 du 27 avril 2022 et arrêté pris à cette même date et fixant le cahier des charges de leurs missions
- Nouvelle mission de « centre de ressources territorial » en proposant une fonction d'appui, d'expertise et de soutien au territoire en lien avec les autres acteurs gérontologiques. Cette mission peut également être exercée par un service à domicile
- 10 nouveaux CRT seront installés en 2024

# Les composantes de la campagne budgétaire sur le secteur des Personnes Âgées

Direction de l'Autonomie

## - PASA : 1,2 M€ (s'ajoutant au 1,7 M€ déjà reçus)

- Cadre national : mesure 6 de la feuille de route EHPAD-USLD 2021-2023
- Poursuite du déploiement des PASA, afin de permettre l'augmentation de leur couverture territoriale (AAC 2024 pour installation 2025)
- Revalorisation à hauteur de 90K€ permettant le renforcement du dispositif Assistant de Soins en Gériatrie (ASG) et des vacations de professionnels de type ergothérapeutes, orthophonistes, éducateurs

## - Répit et aidants : 0,4 M€ s'ajoutant au 3,8 M€ déjà reçus, dont 1,9M€ attribués les années précédentes ; 0,6M€ tarifés sur 2024

- Cadre national : la nouvelle Stratégie « Agir pour les Aidants 2023-2027 » dont les jours de répit, le renforcement des droits des aidants, le plan de repérage des aidants – Nota : PFR sont en cours d'instruction pour une autorisation et une installation en 2025

## - Dispositif HT-SH : 1 M€ s'ajoutant au 1,6 M€ déjà reçus

- Cadre : retour à domicile dans un environnement sécurisé après une hospitalisation
- Pour en savoir + : [Hébergement temporaire solvabilisé en sortie d'hospitalisation \(HT-SH\) | Agence régionale de santé Grand Est](#)

# Les composantes de la campagne budgétaire sur le secteur des Personnes Âgées

Direction de l'Autonomie

## - EHPAD : médicalisation et amélioration de la qualité des soins 18,1 M€

- **Passage au tarif global des EHPAD : 4 M€**
  - ✓ Soutien des EHPAD dans le cadre de leur changement d'option tarifaire
- **Résorption des écarts liés aux coupes AGGIR/PATHOS : 14,1 M€**

## - Convergence tarifaire

- **Résorption des écarts à la cible** : l'écart entre la dotation soins cible et la base « hébergement permanent » au 01/01 actualisée est résorbé en totalité depuis 2023
- **Neutralisation de la convergence négative sections soins et dépendance** : financement plus obligatoire mais crédits réservés pour la neutralisation perte soins » sur des CNR EHPAD en difficultés financières

# Les composantes de la campagne budgétaire sur le secteur des Personnes en Situation de Handicap

Direction de l'Autonomie

**Le mouvement de transformation de l'offre dans le cadre de l'ambition d'une société plus inclusive – Conférence Nationale du Handicap (CNH) du 26 avril 2023 et Comités Interministériels du Handicap (CIH) des 20 septembre 2023 et 16 mai 2024**

- **Circulaire du 7 décembre 2023 relative à la mise en œuvre du plan de création de 50 000 nouvelles solutions et de transformation de l'offre médico-sociale à destination des personnes en situation de handicap 2024-2030**
- Accompagner les choix de vie des enfants et adultes en situation de handicap, en réponse à leurs souhaits et aspirations, en proximité de leur lieu de vie
- Renforcer l'offre pour des publics sans solution satisfaisante à ce jour : enfants et adultes nécessitant un accompagnement renforcé (personnes polyhandicapées, avec trouble du spectre de l'autisme...), enfants présentant un handicap et relevant de l'aide sociale à l'enfance, personnes handicapées vieillissantes, personnes avec un handicap psychique ou cognitif nécessitant notamment un accompagnement à domicile
- 985 M€ dédiés aux solutions pour les enfants (400 M€ dont 50 M€ dédiés aux solutions pour les enfants protégés par l'ASE) et les adultes (585 M€) ;
- 110 M€ destinés à soutenir la création d'un service de repérage, de diagnostic et d'intervention précoce pour les enfants de 0 à 6 ans (centres d'action médico-sociale précoce, plateformes de coordination et d'orientation et interventions précoces) ;
- 400 M€ consacrés au financement de l'appui aux établissements scolaires par le secteur médico-social pour la scolarisation des élèves en situation de handicap (la mobilisation de cette enveloppe devant faire l'objet d'une instruction distincte).
- **AMI – ARS GE – Avril 2024 « De nouvelles réponses en faveur des personnes en situation de handicap du Grand Est dans le cadre de la mise en œuvre du plan national 50 000 solutions »**

# Les composantes de la campagne budgétaire sur le secteur des Personnes en Situation de Handicap

Direction de l'Autonomie

## CNH – 50 000 solutions : 5,5 M€

- CNH – Socle : 4 M€
- CNH – Repérage précoce : 1,5 M€

## Autres MN : 234 K€

- Facilitateurs vers le milieu ordinaire : 147 K€
- Communication alternative et améliorée : 87 K€

## Financement SSIAD :

- Application de la réforme : 130 K€

# La politique des Crédits Non Reconductibles

- **Les CNR nationaux** : thématiques nationales sur le secteur PH : QVT – gratifications de stages – permanents syndicaux

Les thématiques régionales prioritaires	PA et PH		PH
Appuyer les ESMS dans leur politique de gestion des RH en soutenant financièrement le renfort de personnels	X		
Qualité de Vie et amélioration des Conditions de Travail QVCT : articulation avec l'AAP 2024 CLACT (Contrats Locaux d'Amélioration des Conditions de Travail)	X		
Soutenir les ESMS dans leurs dépenses supplémentaires liées aux molécules et traitements onéreux.	X		
Accompagner les ESMS dans le cadre de la politique de l'ARS en matière de décarbonation	X		
Soutenir les ESMS en difficultés : besoin caractérisé de trésorerie et/ou couvrir totalement ou partiellement un audit financier et/ou un audit organisationnel/managérial	X		
Accompagner les ESMS PH dans leurs interventions en faveur d'une solution d'accompagnement pour les situations critiques de PSH			X
Soutenir les opérations d'investissement des établissements PH, en complémentarité du Plan d'Aide à l'Investissement			X

# La politique des Crédits Non Reconductibles

Direction de l'Autonomie

- **Les CNR régionaux – poursuite du processus de délégation des CNR engagé en 2023**
  - Trois modes de soutien financier par des CNR régionaux sont organisés en fonction des thématiques régionales prioritaires :
    - **Le recueil CNR** : molécules onéreuses (comité de sélection ad hoc) et gratifications de stage
    - **Le forfait socle CNR**, application aux ESMS d'un forfait socle sur la base de critères et d'indicateurs prédéfinis : remplacement du personnel et politique de décarbonation
    - **Une part variable CNR**, application aux ESMS d'un forfait variable sur la base d'un cadrage régional mentionnant notamment les critères et les indicateurs : ESMS en difficultés
  
- **Focus sur le soutien des EHPAD en difficultés financières au titre de 2024 :**
  - Une thématique identifiée dès le ROB, avec **anticipation régionale de CNR** dès la 1<sup>ère</sup> partie de la campagne budgétaire (dont convergence négative section soins)
  - Des **CNR nationaux** en 2<sup>nde</sup> partie de campagne à hauteur de 7,5M€ - instruction du 28 octobre 2024
  - **Des crédits FIR** à hauteur de près de 3M€

# Les chiffres clés de la campagne budgétaire

Direction de l'Autonomie

## - Les Dotations Régionales Limitatives (DRL)

- **Secteur des Personnes Âgées :**

• DRL au 01/01/24 =	1,300 Mds€
• Débasage =	-2,2 M€
• Actualisation =	27,7 M€
• Droit de tirage sur installation =	0,7M€
• Mesures nouvelles =	23,3 M€
• Revalorisations salariales =	10,6 M€
• CNR Nationaux =	7,5 M€

**Soit une DRL 2024 à hauteur de 1,368 Mds€**

- **Secteur des Personnes en Situation de Handicap :**

• DRL au 01/01/24 =	1.285Mds€
• Actualisation =	12.9M€
• Mesures nouvelles =	8.5M€

**Soit une DRL 2024 à hauteur de 1.307Mds€**

# La 2<sup>de</sup> partie de la campagne budgétaire

Direction de l'Autonomie

## ➤ Son périmètre :

### ▪ **Fixé par l'instruction du 28 octobre 2024 :**

- EHPAD en difficultés financières
- Tarification des SSIAD
- Expérimentation de la fusion des sections soins et dépendance (inscription des crédits reconductibles dépendance pour prise en compte en 2025)

### ▪ **Les autres mesures de tarification :**

- Installations de places du 2<sup>nd</sup> semestre 2024
- Mesures nouvelles liées aux orientations nationales sur les deux secteurs :
  - PA : ex. renforcement de PFR, installation de CRT, poursuite du déploiement de PASA
  - PH ex. renforcement de dispositifs tels les PCO 0-6 ans, installation de PFR
- Focus PH : actions régionales de rebasage
  - réduction de l'écart du coût à la place / au coût moyen régional en tenant compte des résultats de l'ESMS ou de son OG (sous CPOM)
  - réduction de l'écart du coût à la place pour les ESMS classés en dernier
- Mesures salariales pour les ESMS privés non lucratifs
- Crédits Non Reconductibles (CNR)

# La 2<sup>nd</sup>e partie de la campagne budgétaire

Direction de l'Autonomie

## ➤ Crédits Non Reconductibles (CNR) :

- CNR nationaux pour le secteur PH :
  - QVCT
  - Gratifications de stages
  - Permanents syndicaux
- CNR nationaux pour le secteur PA :
  - EHPAD en difficultés financières

## ➤ CNR prioritaires régionaux sur les deux secteurs :

- Molécules et traitements onéreux
- Renfort de personnel et décarbonation PA et PH
- ESMS en difficultés financières conduisant à une rupture ou un risque de rupture de trésorerie

## ➤ CNR prioritaires régionaux sur le secteur PH :

- Accompagnement pour les situations critiques de PSH enfants et adultes en rupture de parcours
- Opérations d'investissement sur le secteur PH
- Gratifications de stages en complément des CNR nationaux sur le secteur PH

# La 2<sup>ème</sup> partie de la campagne budgétaire

Direction de l'Autonomie

- Le calendrier de la 2<sup>nde</sup> partie de la campagne budgétaire :
  - Instruction budgétaire publiée au JO du 31 octobre 2024
  - DRL publiées au JO du 9 novembre 2024
  
- Le calendrier prévisionnel de la tarification :
  - Tarification au plus tard le 6 décembre 2024 pour un versement en décembre 2024
  - Tarification au plus tard le 15 décembre 2024 pour un versement en janvier 2025

# La 2<sup>ème</sup> partie de la campagne budgétaire

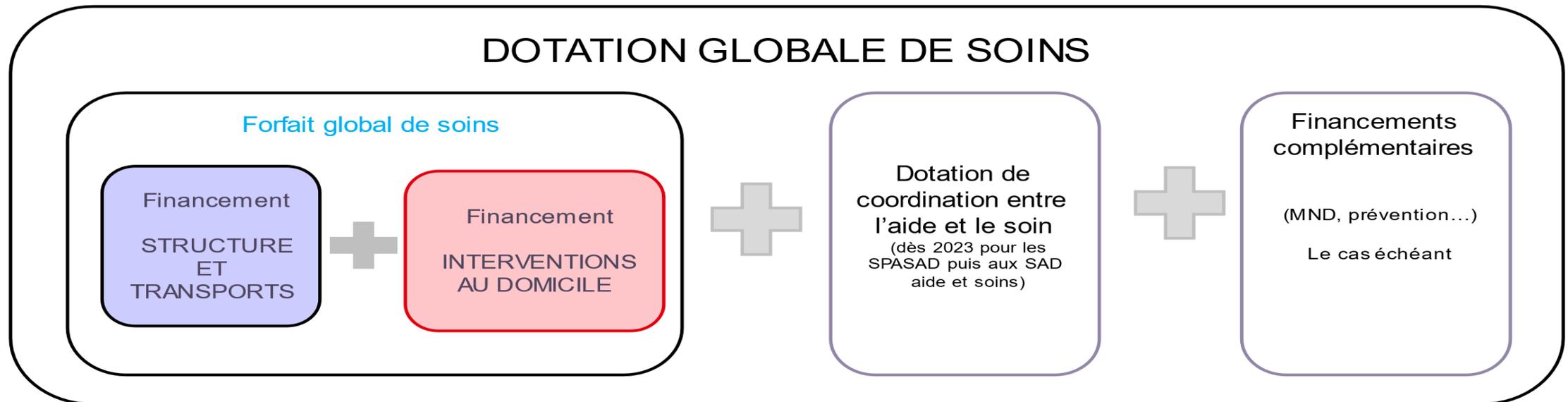
➤ Focus sur la tarification des SSIAD :



Direction de l'autonomie

## La dotation globale de soins

### Schéma récapitulatif



# La 2<sup>ème</sup> partie de la campagne budgétaire

Direction de l'Autonomie

## ➤ Focus sur la tarification des SSIAD :

- La réforme de la tarification tend à faire évoluer le coût à la place moyen des SSIAD à horizon 2027 de :
  - +6% sur le secteur PA : de 15 176€ à 16 067€
  - +4% sur le secteur PH : de 16 807€ à 17 543€
  - selon le rythme de convergence défini
- En vue du rapprochement des SSIAD et SAAD, 2.5 M€ de crédits relatifs à la coordination des services ont été attribués à l'ARS Grand Est dont :
  - 470 K€ ont été délégués en 2022 aux SPASAD
  - Le solde de l'enveloppe sera attribué au regard des rapprochement SSIAD/SAAD à venir
- Pour poursuivre la politique de maintien à domicile, une enveloppe dédiée à la création de places de SSIAD à horizon 2030 a été déléguée, à hauteur de :
  - 31.5M€ sur le secteur PA, permettant la création d'environ 1 900 places
  - 2.1M€ sur le secteur PH, permettant la création d'environ 120 places